

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION

Service Juridique

DSC/AFD/DSP

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2020

ORDRE DU JOUR

COMMUNICATIONS DE MONSIEUR LE MAIRE

1. PERSONNEL

- Mise à jour du tableau des effectifs.
- Mise en œuvre du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement professionnel à des nouveaux cadres d'emploi.

2. FINANCES

- Vote des taux des impôts directs locaux pour l'année 2020.
- Abattement spécial sur le montant de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure pour l'année 2020.

3. CULTURE

- Convention de partenariat pour l'éducation artistique et culturelle avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale des Yvelines, année scolaire 2019/2020.

N.B. : Après la tenue de la séance du Conseil Municipal, les documents faisant l'objet d'une délibération, peuvent être consultés à l'Hôtel de Ville, en prenant rendez-vous auprès du Service Juridique.